

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	06.11.2017	16h05	17.348	DJSC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Fabien Fivaz		
Titre : Sion 2026 : quels sont les coûts réels pour le canton ?		
Contenu :		
<p>Concernant les Jeux olympiques (JO) de Sion 2026, une analyse de faisabilité a récemment été publiée. Les coûts opérationnels sont estimés à environ 2 milliards de francs. Ils n'incluent pas les coûts sécuritaires liés à la manifestation. En termes humains, cela représente environ 2'500 policiers par jour pendant trois mois. 300 millions de francs en termes de coûts, dont environ 200 millions de francs à charge des cantons. Le rapport évoque encore la possibilité que ces coûts soient en réalité sous-évalués.</p>		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Sur la base des informations à sa disposition, le Conseil d'État a-t-il chiffré les coûts (en termes financiers et de personnel) engendrés par l'organisation des JO pour le canton de Neuchâtel ? 2. Le Conseil d'État entend-il, à l'instar d'autres cantons, facturer ces coûts aux organisateurs ? 3. Si oui, quel prix journalier entend-il appliquer ? 		
Souhait d'une réponse écrite : Non		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Fabien Fivaz		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :